

Promotion Interne

Critères d'examen des Dossiers

Accès à un grade de Catégorie A

Critères	Points	Pourcentage	Détail
Fonctions Responsabilités Valeur Prof	50	60,00%	40 pts Chef de Serv 30 pts Adj Chef Serv 25pts chef équipe ou 20 pts Missions particulières/technicité/conduite de projets complexes 10 pts Avis Chef sce
Expériences Prof Formations Concours	15	20,00%	5 pts effort de formation (1) Présentation Concours(2) 5 pts oral 5 pts écrit
Ancienneté	35	20,00%	1 pt par année dans la limite de 35 années (3)
Avis autorité territoriale	20	50,00%	Apprécié au regard des capacités à assumer des responsabilités supplémentaires, , des compétences techniques, relationnelles s et managériales en lien avec le grade cible et en considération d e l'organisation et de l'environnement de la collectivité
Total	120	150,00%	

(1) Barème : 1 pt par jour sur une période de 2 ans

(2) Concours correspondant au grade et à la filière visée par la promotion interne dans les 2 ans précédents

(3) Apprécié au 1^{er} janvier de l'année ou le poste est ouvert pour les services en qualité de stagiaire et titulaire accomplis dans la fonction publique (FPT/FPH/FPE)